

Les chemins de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle des personnes en situation de handicap : le dispositif Différent et Compétent vecteur de participation sociale ?

La reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) pour les personnes en situation de handicap est une pratique innovante qui au niveau international se situe au carrefour des évolutions de la formation tout au long de la vie et du travail protégé. En France l'association Différent et Compétent Réseau a élaboré un dispositif de RAE doté d'une ingénierie de formation centrée sur la mise en accessibilité des référentiels métiers de droit commun et des modalités de reconnaissance des compétences professionnelles des travailleurs des établissements de soin et d'aide par le travail (ESAT) et des jeunes en formation dans les instituts médico-éducatifs (IME). A ce jour 19 000 personnes en situation de handicap se sont vues remettre une attestation de compétence grâce à ce dispositif.

Cette recherche coopérative entre une équipe universitaire du Centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation (CIRNEF EA 7454) et l'association Différent et Compétent Réseau vise à éclairer les effets de la RAE en termes de participation sociale des travailleurs.

La méthodologie comporte plusieurs volets : une étude documentaire, une analyse d'écrits de fin de formation, un questionnaire en ligne auprès des accompagnants, des entretiens individuels avec des travailleurs lauréats, un focus groupe avec des professionnels accompagnants de RAE. En dehors de l'analyse statistique des réponses au questionnaire, nous avons eu essentiellement recours à l'analyse thématique continue des entretiens (Blanchet et Gotman, 1992) appuyée sur le traitement quantitatif des données textuelles avec le logiciel Iramuteq pour le corpus des notes réflexives.

Nos résultats mettent en lumière les caractéristiques du dispositif qui repose sur des valeurs inclusives et de son ingénierie qui favorise l'engagement conjoint : du travailleur candidat, de son accompagnant et de l'établissement à travers sa direction. Il permet ainsi à chaque travailleur d'inscrire la RAE dans un parcours de professionnalisation et au-delà de faire naître un sentiment de compétence qui se prolonge dans la vie quotidienne familiale et sociale des travailleurs en situation de handicap.

Ce mouvement de professionnalisation touche également les accompagnants et débouche sur le plan collectif des organisations sur une réévaluation de la place du travail protégé dans son articulation avec l'emploi ordinaire en entreprise.